

# Déclaration de Sonia L'Heureux, la directrice parlementaire du budget (par intérim)

22 juillet 2013

Publié dans la rubrique: [Autres analyses](#)

En avril 2013, j'ai demandé de l'information nécessaire pour entreprendre une analyse du budget fédéral 2012. L'analyse a été demandée par un parlementaire conformément à l'article 79.2 de la *Loi sur le Parlement du Canada*. L'information nécessaire à cette fin a été demandée à des ministères et agences fédéraux. La première date d'échéance pour me fournir l'information est passée, et la majorité des ministères et agences ne se sont pas entièrement conformés à ma demande. J'en ai informé le Président du Sénat et le Président de la Chambre des communes. Ils m'ont demandé de récrire aux ministères et agences fautifs pour leur redemander de fournir l'information. La 2<sup>e</sup> échéance du 19 juillet 2013 est passée, et je n'ai toujours pas reçu toute l'information dont j'ai besoin pour entreprendre l'analyse demandée. Si et quand je l'obtiendrai, je serai ravie d'effectuer l'analyse et ainsi, de m'acquitter de mon mandat législatif.